



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 29 NOVEMBRE 2010

Délibération n° 10/32 relative aux subventions diverses

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, valablement réunie le lundi 29 novembre 2010,

DÉCIDE,

- le renouvellement de son adhésion 2010 au Bulletin de la Société de Borda, pour un montant de 38 € ;
- le renouvellement de sa cotisation pour 2010, auprès de l'ADIL 40, pour un montant de 564 € ;
- le renouvellement de sa cotisation pour 2010 à Qualité Landes, pour un montant de 239,20 € ;
- le renouvellement de sa cotisation pour 2010-2011 à Aquitaine Amorçage pour 500 € ;
- le renouvellement de son adhésion pour 2010, à EUROSIMA pour 1 000 €.

Voix pour : 21

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 29 novembre 2010

Le Président,

Philippe SIMON